

LES DÉCISIONS DU CONSEIL

— EN BREF —

Lors de la séance du Conseil des commissaires du 24 mars 2015, tenue au centre administratif de la Commission scolaire, le Conseil des commissaires a :

Reconnu l'implication et l'engagement de Martin Nadeau, enseignant - coordonnateur du Programme d'éducation internationale des écoles secondaires l'Envolée et Joseph-Hermas-Leclerc. Il a aussi souligné sa détermination à favoriser la persévérance scolaire et la réussite de ses élèves, son désir d'innover et de favoriser tant l'implication que la motivation des élèves et son énergie déployée dans la coordination du Programme d'éducation internationale.

Salué l'engagement de Pierre Pelletier, concierge à l'école Saint-Édouard, son engagement à favoriser un endroit sain et sécuritaire pour les élèves et le personnel de l'école de même que son implication constante et exemplaire dans différents projets.

Félicité l'équipe du service de garde de l'école Saint-Édouard, soit Alain Roy, technicien en service de garde, Mélissa McMahon, éducatrice en service de garde, et Cindy Langlois, surveillante et éducatrice en service de garde pour leur désir d'innover et de favoriser tant l'implication que la motivation de leurs élèves. L'originalité ainsi que les retombées positives des projets qu'ils mettent en place leur a d'ailleurs valu une nomination au Prix Mésange de l'Association des services de garde en milieu scolaire du Québec, dans la catégorie « équipe de travail » grâce au projet de court métrage « Dino ».

Nommé Pierre Raïche à titre de substitut au président pour siéger au Comité d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs.

Autorisé l'adjudication d'un contrat pour la reprographie suite à la recommandation du Comité de sélection à l'entreprise Gestion de documents de l'Estrie – XEROX.

Le Conseil exécutif de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs a :

Autorisé l'adjudication d'un contrat pour les agendas, suite à la recommandation du Comité de sélection à l'entreprise Imprimerie Le Laurentien.

Autorisé l'adjudication des contrats de services professionnels pour des chargés de projets pour un terme allant jusqu'au 31 décembre 2015, à l'entreprise M3P.

Source : MéliSSa Tossel, régisseur du service à la clientèle
Direction générale, Commission scolaire du Val-des-Cerfs